

Master Mention Droit des affaires Parcours Proit affaires santé



Durée de la formation : 24 mois Durée de l'alternance : 20 mois

RNCP 38159



Formation par alternance - Contrat d'apprentissage

- Alternance en 1° année : de mi-décembre à mi-mars au rythme de 15j entreprise/15j Université, puis temps plein de mi-mars à fin août
- Alternance en 2nd année: du 1^{er} septembre à mi mars au rythme de 15j entreprise/15j Université, puis temps plein de mi-mars à fin aout



Formation initiale

Stage obligatoire de 2 mois minimum à partir de mi-mars en 1e et 2nd année.

Insertion professionnelle

Métiers accessibles

- Avocat en droit des affaires, « life sciences »
- · Juriste en droit des affaires, « life sciences »
- Direction juridique secteur « life sciences » ou généraliste
- Direction des affaires réglementaires
- Direction compliance

(Certaines activités nécessitent l'obtention de concours ou d'examens complémentaires).

Secteurs d'activité

- Établissements de santé et médico-sociaux
- Entreprises pharmaceutiques, et produits de santé
- Ordres professionnels du secteur de la santé
- Mutuelles et assurances du secteur de la santé
- Autorités de contrôle (ANSM, HAS, ARS, CNIL, DGCCRF, ANSES)
- Syndicats, associations, fondations et fédérations de santé

Le + du parcours

Le Master est basé sur une méthodologie d'apprentissage originale, conçue avec les partenaires, dans un projet individualisé professionnalisant ou dans la poursuite d'un projet de recherche.

La spécificité et l'originalité de la méthode d'apprentissage sont concrétisées par la mise en situation des étudiants dans le cadre d'un projet de mémoire de groupe portant sur le droit européen des produits de santé (années 1 et 2) et par la création d'une entreprise virtuelle de santé que les étudiants doivent créer en groupe et faire vivre tout au long de l'année. Ils sont accompagnés et évalués par une équipe pédagogique de tuteurs pro.







Le Master parcours Droit affaires santé permet aux étudiants d'acquérir les compétences clés telles que :

- Développer une analyse stratégique, européenne et internationale, portant sur les réglementations applicables aux produits de santé, aux établissements de santé et à l'évolution des politiques de santé.
- Comprendre l'évolution du système de santé au niveau national et européen, et les conséquences concernant l'organisation et le fonctionnement des entreprises et établissements de santé.
- Maîtriser le fonctionnement, le développement, la restructuration et l'environnement des entreprises du secteur des life sciences au niveau national et européen.
- Maîtriser la rédaction contractuelle en anglais entre les partenaires économiques du secteur de la santé, et savoir intégrer les spécificités réglementaires.
- Maîtriser les conditions spécifiques de mise sur le marché des produits de santé, savoir s'adapter et anticiper les risques liés à l'évolution des réglementations spécifiques.
- Connaître les mécanismes de financement par l'assurance maladie.
- Comprendre les enjeux juridiques au cours du cycle de vie du produit de santé
- Maîtriser les relations juridiques entre les entréprises et les autorités administratives de santé, concurrence, et protection des données.
- Savoir préparer et gérer un contentieux en droit administratif, civil, pénal, et européen.

1ère année

La spécialisation en droit des affaires est indispensable à tout futur juriste évoluant en entreprise de santé. La formation en droit des affaires est complétée par une approche spécifique de la réglementation des produits et activités de santé. Des séminaires sont dispensés par des spécialistes du monde de la santé (en français et/ou anglais). L'accent est mis sur l'apprentissage de la langue anglaise, et sur le travail en groupe portant sur l'encadrement juridique du cycle de vie des produits de santé.

2nd année

Approfondissement des connaissances en droit des affaires et acquisition de compétences indispensables à l'exercice d'une activité dans le secteur « life sciences ». Ces séminaires, dispensés en français et anglais par des spécialistes du secteur de la santé, permettent aux étudiants de maîtriser, dans toutes les branches du droit des affaires, les spécificités relevant du droit pharmaceutique, droit de la santé et numérique en santé.



Public

Pour être admis en Master Droit affaires santé, les candidats doivent répondre aux attendus suivants :

- Être titulaire d'une Licence ou équivalence dans le Droit.
- Justifier d'une culture juridique et de la maîtrise des fondamentaux.
- Disposer de bonnes compétences rédactionnelles, d'argumentation juridique et d'expression orale.
- Maitriser la méthodologie des exercices juridiques et les outils de la recherche juridique.
- Démontrer une capacité de raisonnement et de réactivité par rapport à l'actualité.
- Avoir une compétence certifiée en anglais à partir du niveau B2 est prise en compte.
- Avoir une Capacité de travail en autonomie et en équipe.
- Démontrer une motivation et une cohérence du projet professionnel.

Une expérience de stage/associative, une participation à un concours d'éloquence ou de plaidoirie sera prise en considération.

Admission

Pour intégrer le Master 1, les candidats doivent déposer leur candidature sur la plateforme monmaster.gouv.fr.



Contacts

Directrice du parcours

Pr. Béatrice ESPESSON

Professeur en Droit Privé et Sciences criminelles

Responsable Alternance et Relations entreprises

Nadine Camoes

06 84 36 12 58 / nadine.camoes@univ-st-etienne.fr

Gestionnaire Scolarité Master 1

Ez-Zhara Archaki

04 77 42 13 35 / ez.zhara.archaki@univ-st-etienne.fr

Gestionnaire Scolarité Master 2

Rémy Houzet

04 77 42 13 54 / remy.houzet@univ-st-etienne.fr

